

Saint Médard de Guizières, le 11 mars 2025

Mairie d'ABZAC
Commune d'Abzac
22 RUE DU DOCTEUR TEXIER
33230 ABZAC

Référence (à rappeler dans toute correspondance) : D2025_03_11-000178
Dossier suivi par Martine DULUC

Objet : URBANISME: Mise en place d'un imprimé de renseignements pour les installations d'assainissement non collectif existantes ;

Monsieur le Maire,

Afin d'améliorer la gestion des installations d'assainissement non collectif (ANC) existantes sur notre territoire et afin **de faciliter l'instruction des demandes d'urbanisme** (permis de construire, déclarations préalables, certificat d'urbanisme, permis d'aménager etc.), nous mettons en place un nouvel imprimé de renseignements à compléter par les propriétaires.

Objectifs :

- ◆ L'Optimisation des avis du SPANC : Cet imprimé permettra au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de disposer d'informations complètes et actualisées sur les installations existantes, facilitant ainsi la formulation d'avis précis et pertinents dans le cadre des consultations pour les demandes d'urbanisme.
- ◆ La Fiabilisation des informations : Il assurera une meilleure connaissance du parc d'installations d'ANC existantes, contribuant à la mise à jour des bases de données et à la planification des contrôles.
- ◆ La Simplification des procédures : Il offrira un outil standardisé et structuré pour la collecte des informations, facilitant le travail des services instructeurs et des propriétaires.
- ◆ La Réduction des délais d'instruction : un dossier complet dès le début de la demande d'urbanisme permet de réduire les délais d'instruction.

Contenu de l'imprimé :

L'imprimé de renseignements comprendra les informations suivantes :

- ✓ Identification du propriétaire et du logement
- ✓ Caractéristiques de l'installation (type de dispositif, date de mise en service, etc.)
- ✓ Informations sur l'entretien (vidanges, contrôles, etc.)
- ✓ Schéma de l'installation
- ✓ Résultats des derniers contrôles du SPANC.

... / ...



Modalités de mise en œuvre :

L'imprimé sera mis à disposition des mairies et des services instructeurs sous format numérique et papier.

Il sera intégré aux dossiers de demande d'urbanisme nécessitant une consultation du SPANC.

Une version numérique de l'imprimé devra être mise à disposition sur le site internet de la commune.

Une version numérique de l'imprimé sera mise à disposition sur le site internet du SIAEPAVID <https://www.siaepavi.fr/>

Importance de la collaboration :

Nous comptons sur votre collaboration pour la diffusion et l'utilisation de cet imprimé. Votre rôle est essentiel pour garantir l'efficacité de cette démarche et améliorer la gestion de l'ANC sur notre territoire.

Contacts :

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme (05.57.69.67.21) ainsi que le service du SPANC (05.57.69.68.75) du SIAEPAVID.

Nous vous remercions de votre engagement pour la préservation de notre environnement et la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Cordialement,

La Directrice,
Céline BERNARD

Pièce jointe

- *Imprimé de renseignements pour les installations d'assainissement non collectif existantes.*